



## À VOTRE SERVICE

**Le Quotidien**

Agence Nord - Rédaction  
Tél: 02.62.92.15.15; fax:  
0262.28.25.28  
1, rue Lislet Geoffroy  
97490 Ste-Clotilde

stdenis@lequotidien.re  
Publicité: 02.62.92.15.12 resa.regiepub@lequotidien.re  
Annonces classées: 02.62.92.15.15. pa@lequotidien.re  
Abonnements: 02.62.92.15.14:  
abonnements@lequotidien.re

## SAINTE-CLOTILDE

### Une mosquée sunnite en rénovation

**La mosquée sunnite de Sainte-Clotilde est en plein travaux de rénovation. L'association La grande mosquée de Saint-Denis espère pouvoir l'ouvrir aux fidèles avant le prochain Ramadan.**

Iqbal Ingar parle de rénovation parce qu'il y avait depuis 25 ans au même endroit une mosquée à Sainte-Clotilde.

De ce bâtiment il ne reste plus rien, la démolition totale a eu lieu: «Il était important de la refaire parce qu'elle n'était plus aux normes et vétuste», décrit le président de l'association La grande mosquée de Saint-Denis, structure qui porte, grâce aux dons des fidèles, le poids de la construction.

#### 500 fidèles

Cela faisait longtemps que la communauté sunnite dionysienne cherchait à rénover cette mosquée qui subissait régulièrement des inondations. En plus de n'être plus aux normes, le bâtiment ne pouvait plus accueillir les 500 fidèles qui s'y présentent lors de la prière de vendredi.

En moyenne 150 personnes se présentaient à la prière quotidienne. Les habitudes pourront reprendre pour le prochain Ramadan, espère Iqbal Ingar. L'idéal serait de pouvoir finir

en mars ou avril prochain pour le début de la période de jeûne en mai prochain mais personne n'est à l'abri d'aléas dans la construction.

«Les normes sont assez compliquées, décrit le président de l'association, il faut pouvoir laisser 25% d'espace vert, mais aussi une place de parking par 50 m<sup>2</sup> construit et prévoir un recul par rapport à la route».

Au final, 1 million 300 000 euros seront nécessaires et la communauté en appelle toujours aux dons auprès des fidèles ou généreux donateurs. Le bâtiment comptera un rez-de-chaussée et un étage. Pour des raisons de prix de construction et d'entretien, il a été choisi de ne pas y ajouter de minaret ou encore de dôme. Mais la façade ressemblera bien sûr à une mosquée, rassure Iqbal Ingar.

Au final, seules les mosquées du centre-ville et celle des Latauiers, gérées toutes les deux par l'association de La grande mosquée de Saint-Denis sont dotées de minarets.

Gabrielle CHARRITAT



L'ancienne mosquée a été détruite pour laisser la place à une nouvelle. (Photo Philippe Chan-Cheung)

## SAINT-DENIS

# Top départ pour le tramway

**La Région a confirmé mardi l'abandon de son projet de monorail. Un «réseau ferré léger» sera construit à la place. Il sera composé de 10 stations entre Duparc et Bellepierre pour une mise en service envisagée en 2023-2024.**

Ne parlez plus de «monorail». Le concept a été définitivement enterré. Comme *Le Quotidien* l'a annoncé le mois dernier (notre édition du 19 juillet), la Région a renoncé à cette technologie, qui consiste à faire circuler des trains sur une poutre centrale. Il lui préfère désormais un «réseau ferré léger», autrement dit une solution de tramway interurbain, assez proche, dans l'esprit, de l'ancien «tram-train» abandonné en 2010. Ce revirement a été acté, mardi, en commission permanente, qui a validé les autorisations de programme ainsi qu'une enveloppe de 5 millions d'euros pour la poursuite des études pré-opérationnelles.

Le tracé envisagé n'a guère évolué par rapport au projet de monorail. Il prévoit toujours de relier Sainte-Marie à Bellepierre (Bertin), en longeant le boulevard Sud. Il a néanmoins été raccourci de 4 km et renforcé de 2 stations. À son extrémité Est, il ne s'élancera plus de La Réserve, mais du nouveau pôle d'échange de Duparc. Il desservira ensuite Gillot, la Technopole, Foucherolles, l'Université, Finette, le Coeur Vert, les Camélias, La Source et enfin Bertin. Soit 10 stations au total réparties sur 10 km.



La Région a acté, mardi, l'abandon du projet de monorail, au profit d'un réseau ferré léger.

La vitesse commerciale, de l'ordre de 25 km/h, permettra de parcourir l'ensemble de la ligne en 20 minutes. Les premières études tablent sur un tramway toutes les 7 à 8 minutes en heure de pointe (15 minutes en période creuse), avec une fréquentation espérée de 30 000 à 50 000 passagers par jour. C'est trois fois plus que la fréquentation actuelle des Cars jaunes sur l'ensemble du département. Le montant de l'investissement est estimé à 300 millions d'euros pour

une mise en service de la ligne envisagée fin 2023, début 2024.

### Une vitesse de pointe de 70 km/h

La solution ferrée s'est peu à peu imposée dans les débats car elle se révélait moins coûteuse et moins contraignante techniquement que le monorail, mis en avant par Di-

dier Robert, pendant la campagne régionale de 2015. Son coût au kilomètre s'avère deux fois moins élevé. Surtout, le tramway permet d'envisager, à terme, une traversée de la Nouvelle route du littoral, dimensionnée pour accueillir une telle infrastructure.

Car ce projet s'inscrit dans le cadre du «Réseau régional de transport guidé» (RRTG), un projet beaucoup plus vaste, qui vise à densifier le transport interurbain entre les principales communes de l'île. La Région a l'ambition de construire 150 km de linéaire de site propre entre Saint-Benoît et Saint-Joseph, en passant par Saint-Denis et le littoral ouest.

Ce réseau mixte, piloté par la Région, reposera tantôt sur des «bus express», tantôt sur le futur tramway, qui pourra atteindre la vitesse de pointe de 70 km/h hors agglomérations. Les futures stations, en nombre limité, ont vocation à devenir des «pôles d'échange», connectés avec les différents réseaux urbains (Car jaune, Alternéo, Kar'ouest, Citalis, Estival, Carsud) qui se chargeront de compléter le maillage à l'aide de bus, trams ou téléphériques.

Guillaume KEMPF



Un tracé, long de 10 km, entre Sainte-Marie et Bellepierre.

## PETITE ÎLE

### Réhabilitation du parvis de l'église

**La Ville entamera d'ici fin septembre les travaux de réaménagement de l'esplanade située devant l'église de La Délivrance. Le parvis sera resurfacé en un béton désactivé et le parking va disparaître.**

Après la réception voici déjà plusieurs mois des travaux de réhabilitation de l'extérieur, puis de l'intérieur de l'église de La Délivrance, la Ville de Saint-Denis s'apprête à lancer la troisième et dernière phase de la rénovation de cet édifice religieux inscrit au registre des monuments historiques.

«Il s'agit cette fois de refaire l'esplanade devant l'église», confie Laurent Segelstein, responsable du label Ville d'art et d'histoire.

Les travaux, dont le coût total est estimé à 230 000 euros, devraient débuter «d'ici la fin du mois de septembre» et s'étaler sur trois mois. «Leur livraison, nécessairement avant la fin de l'année, permettra à la Ville d'obtenir le reliquat des subventions accordées par la Région pour l'ensemble des travaux», souligne le cadre de la Ville.

Le parvis de l'église, bordé par une voie de circulation – la rue Galliéni – est aujourd'hui occupé par un parking d'environ 25 places; cette esplanade d'une cinquantaine de mètres de long et d'environ 25 m de large sera



L'aménagement du parvis de l'église débutera d'ici la fin septembre et s'achèvera avant la fin de l'année. (Photo P.N)

entièrement refaite, du bas des escaliers donnant accès à l'église jusqu'à la statue de la Vierge – en surplomb de la rivière et jusqu'aux deux ouvertures sur la rue Galliéni.

Ces travaux s'étendront jusqu'à une dizaine de mètres, de chaque côté à l'extérieur de la nef. Les multiples couches de bitume seront décapées, pour laisser place à un vaste espace de béton désactivé,

plus esthétique, traversé de lanières de basalte. Des bornes anti-intrusion empêcheront l'accès au parvis.

«Deux d'entre elles seront amovibles, afin de laisser le passage si nécessaire aux véhicules», remarque Laurent Segelstein. «On conserve la voie de circulation, qui sera elle aussi couverte de béton désactivé».

Une dizaine de points lumineux équipés de LED offriront «une capacité d'éclairage urbain digne de cet espace public», reprend le responsable du label Ville d'art et d'histoire. «Comme partout en ville, la tendance est maintenant de réguler l'éclairage, de gérer les niveaux de luminosité en fonction de l'activité du site et des horaires», souligne-t-il.

Les travaux se dérouleront en quatre phases, celles-ci se chevauchant parfois. «Les riverains et les usagers de la voie pourront circuler et conserver la possibilité de stationner sur les parkings latéraux de l'église», reprend le cadre de la Ville.

Il est prévu de planter deux palmiers royaux devant le calvaire – au droit de la façade. La rambarde métallique qui entoure celui-ci sera quant à elle remplacée.

Le coût total des trois phases de travaux est de 5,2 M€: 10% pour l'Etat, 20% pour la commune et 70% pris en charge par la Région et le Département.

Pascal NEAU